

COMPTE RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL Du 21 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal :	19	Qui ont pris part à la délibération :	14
En exercice :	19	date de la convocation :	14/11/2016
Présents :	10	date d'affichage :	14/11/2016

Le vingt et un novembre deux mil seize à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Marcilly-sur-Tille, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel LAVEVRE, Maire.

PRESENTS : LAVEVRE Daniel ; BILBOT Sylvie ; CHAUDRON François ; ROBIN Gilbert ; LEB Christian ; LOUET Catherine ; FUMEY Sophie ; GARCIA Marie ; CHARRONNAT Sébastien ; SKRZYPCZAK Marie-Claude

EXCUSES : TARANCHON Coralie (a donné pouvoir à LAVEVRE Daniel) ; MERAT Nicolas ; BALLAND Daniel (a donné pouvoir à CHAUDRON François) ; PAQUIS Agnès (a donné pouvoir à LOUET Catherine) ; SOLDATI Bruno (a donné pouvoir à BILBOT Sylvie) ; GAUTHEY-GENIN Bernadette ; RONDOT Sandrine ; OGEAS Emmanuel ; POUPON Sylvain

Secrétaire de séance : BILBOT Sylvie

Après approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 24/10/2016, M. le Maire donne lecture à l'assemblée des déclarations d'intention d'aliéner qu'il a signées depuis cette date, et annonce qu'il n'a pas exercé le droit de préemption qui lui est délégué.

Ces DIA concernent les immeubles suivants :

- AE 455
- 1/24 de AE 261
- 1/20 de AE 477
- 3/100 de AE 257
- 3/100 de AE 271
- 3/100 de AE 274
- 2/100 de AE 263
- 439/1000^{ème} de AE 476
- 439/1000^{ème} de AE 299
- 439/1000^{ème} de AE 449
- AD 46
- AD 395
- AD 397
- AD 399
- AD 191-195-187
- AE 241
- AE 91

ORDRE DU JOUR

N° 2016-11-21-071 : Convention d'entretien des abords de la gare SNCF :

M. le Maire explique à l'assemblée qu'une démarche partenariale a été initiée avec les services de la SNCF afin de garantir un entretien régulier des abords de la gare à Marcilly. Il décrit les différentes prestations ainsi réalisées par le service technique communal et les modalités d'indemnisation prévues :

1. Taille d'entretien des haies au droit de l'avenue de la gare et au droit des voies ferrées, fauchage manuel des 2 talus latéraux du bief

3 interventions x 3 agents x 10 heures x 21€/H

1 890€

Séance du 21-11-2016

Conseil municipal de Marcilly-sur-Tille

- | | |
|---|--------|
| 2. Désherbage par recépage au fil du parking et de la cour de la gare
4 interventions x 2 agents x 1 heure x 21€/H | 168€ |
| 3. Balayage manuel des fils d'eau de la cour de la gare
4 interventions x 2 agents x 2.5 heures x 21€/H | 420€ |
| 4. Fleurissement de la jardinière :
Fourniture des végétaux, plantations, entretien et arrosage : | offert |
| 5. Déneigement et salage de l'accès du parking (traitement mécanique)
(1/2 anneau de 80 m de longueur x 5 m de largeur <u>dans le cadre des interventions communales du secteur</u>)
Forfait annuel quelques soient les conditions météorologique
Attention : La formation de cordons latéraux de neige est inéluctable, le traitement complet du parking n'est pas possible du fait du stationnement permanent et nos prestations excluent tout déneigement ou salage manuel. | offert |
| 6. Fauchage de 170m de talus rue du dépôt (entre le lavoir et les bureaux de la SIPA)
Forfait annuel pour 2 interventions mécaniques réalisées dans le cadre des interventions communales du secteur | offert |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le principe de l'entretien conventionnel prévu pour 2015 des abords de la gare SNCF à Marcilly, pour un montant global de 2 478 €,
- CHARGE M. le Maire de signer la convention pour l'année 2017, ainsi que tout document afférent nécessaire au bon déroulement de ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.